LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°51 - décembre 2020

Chères Guzarguoises, Chers Guzarguois, Chers amis,



En tout premier lieu, j'espère que vous vous portez bien en cette période difficile.

2020 sûrement, « annus horribilis » pour l'humanité exposée à la pandémie mondiale. La COVID19 a réveillé la peur des humains face à la maladie et la contagion. Cette crise sanitaire a engendré une perte de richesse de l'ordre de 11% pour la France créant ainsi un bouleversement économique, social mais aussi sécuritaire. La crise sanitaire nous oblige à annuler beaucoup d'évènements communaux comme la fête du village, la sortie des ainés, le noël des enfants ou la cérémonie des vœux. Elle nous prive donc de tous ces moments de convivialité privés ou publics qui nous permettent de faire société ensemble.

Concernant notre commune, la gestion pendant la crise continue avec les contraintes des règles sanitaires et le respect des gestes-barrière. Conseils Communautaires et Municipaux ont pu se dérouler malgré tout avec une discipline bien respectée par les élus.

En fait marquant, je voudrais souligner le dépôt de permis de construire de notre Espace Socioculturel. Nous attendons les retours des demandes de subventions. Nous espérons un démarrage des travaux mi 2021, sachant que nous devons attendre la réponse de nos demandes avant de démarrer. A cet égard, nous avons sollicité les services de l'état dans le cadre du plan de relance post COVID.

Côté voirie, nous avons prévu la remise en état du tronçon de la route du Mas du Lirou entre la partie en enrobé et les dernières maisons. Nous continuerons également la reprise de chemins ruraux.

Coté Culture, si la crise nous le permet, notre programme culturel 2021 sera aussi dense que celui de 2019.

Je tiens à vous assurer de l'importance accordée par la Municipalité à cette crise. En attendant, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux de bonheur et de réussite pour 2021. Sachons rester optimiste et regardons l'avenir avec confiance. Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt et bonne lecture.

Pierre ANTOINE Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
http://www.guzargues.com
0467596157
Directeur de la publication:
Pierre Antoine
Comité de lecture:
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination: Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2-3
Animation, jeunesse	3
Cérémonie du 11 novembre	4
Vie des écoles	4-5
Conseils Municipaux, com	5-6-7
Mairie, vie communale	7
Annonces, Agenda, Etat civil	8
Paroisse, Numéros utiles	8

lashcode2.0



Flashez ce code avec votre téléphone

L'Espace Socioculturel



L'Espace Socioculturel c'est parti!

Après de longs mois de rédactions de dossiers de subventions et des réunions avec l'architecte, l'Architecte des Bâtiments de France, les services de l'état, de la Région, du Conseil Départemental, le plan définitif a été dessiné par notre architecte Laurent Gelly. Le permis de construire a donc été déposé auprès des services de l'état et de la Communauté de Communes pour instruction.

Ce projet qui mutualise une médiathèque et une salle culturelle au sein d'un même bâtiment séduit beaucoup de Guzarguois mais aussi les services consultés. Il a le mérite d'avoir une emprise foncière optimisée et un coût de travaux maitrisé au regard des besoins et du cahier des charges.



Travaux

- Eclairage de l'abribus,
- > Sécurisation par reroutage en souterrain du câble desservant le village sud,
- > Viabilisation électrique pour le futur passage piéton vers les Passerilles,
- > Fin des travaux de la mise en souterrain de la ligne haute tension entre Guzargues et Montaud, dépose de l'artère aérienne,
- > Dépôt du permis de construire de l'Espace socioculturel,
- Fibre Optique, Tirage de la Fibre Assas-Guzargues, Installation de la SRO









Fibre Optique : L'armoire de rue, SRO (Sous Répartiteur Optique) est installée sur la place du village. Elle est raccordée aux conduites souterraines existantes qui desservent les habitations.

Les lignes aériennes pour les habitats dispersés sont également installées. La fibre optique entre Assas et Guzargues est tirée.

En termes de planning, nous sommes toujours sur des raccordements commerciaux au premier trimestre 2021











Les plans définitifs ont été validés en concertation avec le Conseil Départemental et l'Architecte des Bâtiments de France.

Le permis a été déposé auprès des services de l'état et de la CCGPSL le jeudi 26 novembre 2020.

Animation, Jeunesse

Des dictionnaires pour les nouveaux collégiens Guzarguois

Ce mercredi 7 octobre, Vanessa Soury, vice-présidente du SIVU des écoles Assas Guzargues, Pierre Antoine et des élus accueillaient en mairie les enfants qui avaient intégré le collège à la rentrée 2019.

Huit jeunes collégiens Raphaël Bors, Victor Briant, Marine Estrenis, Thomas Poullain, Julie Prudian, Joseph Rocher, Tom Van der Meulen, Maia Warwick avaient été conviés à recevoir ce symbole de savoir des mains du maire. Après un mot de bienvenue, le maire a souligné le plaisir et le bénéfice que l'on retire à lire un livre et à feuilleter un dictionnaire. Il a rappelé que cette cérémonie, à laquelle la municipalité est très attachée est une façon de mettre à l'honneur les nouveaux collégiens. Il a précisé que ces dictionnaires étaient un outil important à toujours garder à portée de mains. Il a insisté sur la nécessité de privilégier le dictionnaire plutôt qu'Internet, notamment pour la recherche d'informations fiables. Un petit quizz citoyen a été proposé aux enfants; nos jeunes collégiens étaient plutôt érudits, puisque tous ont répondu correctement aux questions.

Nous espérons qu'ils garderont un excellent souvenir de leur passage à l'école d'Assas-Guzargues.

Ensuite, en respectant les gestes barrière, les enfants ont partagé un joyeux goûter, les parents et élus ont partagé le verre de l'amitié.





Commémoration du centenaire de l'armistice

Mercredi 11 novembre 2020

Mercredi 11 novembre, en raison des conditions sanitaires dues à la pandémie, c'est un nombre restreint d'élus et de Guzarguois qui se sont retrouvés devant l'église St Michel pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale et honorer les anciens combattants.

Pierre Antoine a lu le texte de la ministre Geneviève Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, qui célébrait la victoire, la paix et qui rendait hommage à tous les morts pour la France. Il a cité le nom des soldats morts pour la France en 2020.

Les 7 poilus Guzarguois morts pour la France : Crègut Jean-Baptiste, Fabre Angely, Durand Joseph, Crègut Etienne, Bringuier François, Grèzes Joseph et Tichet Raymond ont été également honorés

Toujours un moment bouleversant lors de la lecture de nos morts pour la patrie.

Les élus et le représentant des anciens combattants ont ensuite déposé une gerbe au monument aux morts et l'ensemble des participants a observé une minute de silence.



Vie des écoles

Les travaux pour l'aménagement des locaux aux personnes handicapées ont été réalisés en novembre. Les toilettes de l'école élémentaire ont été réaménagées. L'entrée de l'école maternelle a également fait l'objet de travaux avec le déplacement du portillon, la création d'une plate-forme bétonnée et l'installation d'un interphone.

La mise en place du nouveau protocole sanitaire à la rentrée de novembre a nécessité quelques adaptations : Les cours des écoles ont été séparées par zone-classe. L'entrée dans chaque salle se fait par des cheminements séparés. La garderie qui était commune aux deux écoles sur certaines plages horaires (7h30-8h et 18h-18h30) se fait désormais dans chaque école, avec zone-classe et jeux dédiés. De même, la cantine a été séparée en zone-classe pour limiter le brassage des enfants.

Cantine : le contrat qui nous liait au traiteur arrivant à échéance, nous avons lancé un nouvel appel d'offre avec comme exigences : 1 repas bio par semaine (et non plus tous les 15 jours) avec une composante bio par jour, priorité aux circuits courts, aux produits locaux et à la viande française. Résultats mi-décembre

Inscriptions à l'école : n'oubliez pas de passer en mairie au préalable pour remplir le dossier (livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé)



Hommage à Samuel Paty

Lundi 2 novembre, les enseignants de l'école élémentaire ont réuni les élèves dans la cour pour rendre hommage à Samuel Paty, le professeur d'histoire assassiné à Conflans-Sainte-Honorine par un terroriste islamiste. Il est mort pour avoir exercé son métier. Un temps d'explications sur le terrorisme et la laïcité avait été aménagé par les instituteurs dans la matinée. Puis, la directrice Nathalie Bertone a lu le texte de Jean Jaurès sur le métier d'enseignant. En quelques mots, elle leur a répété qu'en France, tous les enfants avaient le droit d'être éduqués, et leur a expliqué pourquoi elle et ses collègues maîtres et maîtresses avaient choisi ce beau métier de l'éducation : « pour qu'ils deviennent des adultes responsables et capables de faire des choix. » Après une minute de silence, la Marseillaise a retenti dans la cour dans une ambiance lourde d'émotion.



Communication: Entreprises et Associations

Une nouvelle rubrique pour les entreprises et les associations

La mairie de Guzargues crée sur son site internet http://guzargues.com/, une nouvelle rubrique « Commerces et Services » pour promouvoir l'activité des entreprises et associations guzarguoises ou au service des habitants du village.

Vous pouvez y faire figurer votre activité si :

- -votre activité est légale et déclarée
- -le siège social de votre société/association est basé à Guzargues ou si les services proposés bénéficient principalement aux Guzarguois Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer par mail (vsoury@free.fr) :
- -Les coordonnées de la société (nom, adresse, tel, mail, site internet), ainsi qu'un extrait de Kbis pour les entreprises ou une déclaration en préfecture pour les associations
- -Le texte que vous souhaitez voir figurer
- -Le lien avec votre site le cas échéant ou votre page Facebook
- -Une ou deux photos

Cette rubrique n'est en aucun cas un « site internet » pour chaque entreprise mais un annuaire des activités pouvant intéresser les Guzarguois, avec des informations succinctes qui renvoient vers votre propre site et qui ne seront modifiables qu'à la marge.

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Jeudi 1er octobre 2020 à 21H00

Etaient présents : Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, MONTELON Virginie, REBOUL Stéphanie, SOURY Vanessa.

Messieurs ANTOINE Pierre, CROSNIER Bernard, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MASTALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc,

Excusés: Messieurs BORS Olivier (procuration à Monsieur SANCEY Jean-Marc), MARTIG Eric (procuration à Madame SOURY Vanessa)

- > Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 3 Juin 2020, du 17 Juin 2020 et du 10 Juillet 2020, Voté à l'unanimité
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'espace socioculturel,

Monsieur le Maire présente les différentes propositions d'honoraires des trois architectes consultés :

- -Rubio Philippe : s'est retiré de la consultation
- -Laurent Gelly : 34 K€ HT AJM architecture : 52 K€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la proposition d'honoraires de Mr Laurent GELLY d'un montant de 34.000 € HT et précise que le financement est inscrit au budget de la Commune.

Voté à l'unanimité

Devis bureaux d'études de sols,

Monsieur le Maire présente le devis de la société GINGER CEBTP d'un montant de 3.330 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer un contrat avec la société GINGER CEBTP pour un montant de 3.330 € HT et précise que le financement est inscrit au budget de la Commune. Voté à l'unanimité.

➤ Mise en place de la Commission de contrôle des listes électorales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux élections municipales, il est nécessaire de modifier la composition de la commission de contrôle des électorales.

La commission est constituée de la façon suivante :

- Représentants du conseil municipal : Titulaire : ESTRENIS Estelle, Suppléant : CROSNIER Bernard.

- Délégués de l'administration : MICHEL Claude, OLIVA Jean-Paul, LIGNON Jean
- Représentants du TGI : KAPPELER Patrick, LAPEYRE Henri, Voté à l'unanimité.

➤ Urbanisme :

. PLUI. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi ALUR du 24 Mars 2014 apporte des changements en matière de compétence des EPCI dans les domaines de l'urbanisme, notamment concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

En effet, la loi prévoit le transfert de plein droit de la compétence relative au PLU ou aux documents d'urbanisme tenant lieu de PLU, dont la carte communale, aux Communautés de Communes ou d'agglomération, le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la Communauté de Communes, soit le 1er Janvier 2021.

La loi organise une période durant laquelle un droit d'opposition peut être exercé par les communes membres : si dans les trois mois précédant le 1er Janvier 2021, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population (soit au moins 9 communes représentant au moins 9.850 habitants) s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Les délibérations qui seront prise en compte seront celles rendues exécutoires entre le 1er Octobre et le 31 Décembre 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, est favorable à la prise de compétence relative au PLUI par la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup

Voté à l'unanimité.

- . Point sur l'avancement du dossier de la carte communale
- Dans le cadre de la carte communale les services de l'état ont demandé à la commune la réalisation d'une étude d'impacts faune et flore. La commune a mandaté le cabinet Barbanson Environnement. Ce dernier, avec les services de la DDTM et la commune, ont effectué plusieurs visites sur les deux sites à urbaniser. Les Méjeans et les Brebières.
- Un compte rendu d'étude et des conclusions sur les zones à urbanisées seront fournis fin novembre.

Constitution de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) au sein de la Communauté de communes du Grand Pic St Loup : désignation des délégués.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, désigne :

Monsieur Jean-Marc SANCEY en tant que titulaire de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et Monsieur Jean-Claude GAUD en tant que membre suppléant.

Voté à l'unanimité.

➤ Point sur la rentrée scolaire 2020 et SIVU,

C'est une rentrée inédite qui s'est déroulée mardi ler septembre. Lavage des mains plusieurs fois par jour et les locaux aérés régulièrement, la cantine a repris en respectant les groupes de classe. Il faudra continuer à être vigilants dans les semaines à venir ; les parents en s'engageant à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre, les enseignants en restant intraitables sur les mesures d'hygiène et les élus et le personnel en respectant le protocole sanitaire de nettoyage des locaux.

- A l'école élémentaire, la nouvelle directrice Nathalie Bertone a accueilli les 89 élèves, dont 21 Guzarguois : 18 en CP, 17 CE1, 14 CE2, 21 CM1, 19 CM2
- Les quatre enseignants se partagent les différents niveaux : Isabelle Winstel prend en charge les CP, Véronique Poblador les CE1 et 6 CE2, Nathalie Bertone les 8 autres CE2 et 15 CM1 et Didier Guillaume 6 CM1 et les 19 CM2.

En maternelle, ce sont 40 enfants, dont 8 Guzarguois qui font leur rentrée cette année.

13 en Petite Section, 19 en Moyenne section, 8 en Grande Section,

➤ Point sur les emprunts en cours,

La commune a engagé avec le Crédit Agricole une renégociation de ces deux emprunts qu'elle a souscrits auprès de cette banque. Si le taux du nouveau financement 1,20 % est inférieur aux précédents, 3,41 % et 2,04 %, l'indemnité financière et de gestion demandées par le Crédit Agricole, soit 27 744 €, ne permet pas de rendre l'opération plus intéressante que les conditions actuelles.

> Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide :

Monsieur le maire signale que Monsieur le Sous-préfet Jean-François Moniotte, viendra sur la commune le 6 octobre 2020,. Une réunion en mairie est programmée pour faire le tour des affaires. Sera évidemment évoqué le projet d'Espace Socioculturel avec la demande d'aide financière de la part des services de l'état.

Conseil Municipal du Jeudi 3 décembre 2020 à 19H00

Etaient présents : Mesdames ESTRENIS Estelle, MONTELON Virginie, SOURY Vanessa.

Messieurs ANTOINE Pierre, BORS Olivier, CROSNIER Bernard, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MARTIG Eric, MASTALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc,

Excusée: Madame, GOGUET Ghislaine, (procuration à Monsieur ANTOINE Pierre), REBOUL Stéphanie (procuration à Madame SOURY Vanessa)

➤ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1er Octobre 2020

Voté à l'unanimité

- Communauté de Communes du Grand Pic St Loup :
 - Demande de fonds de concours pour la réalisation d'un parking à voitures et deux roues pour l'espace socioculturel.
 Le coût des travaux est estimé à 63 900 € TTC. L'aide financière espérée est de 50% du montant total, plafonnée à 30 000 €

Voté à l'unanimité

- Renouvellement de la convention pour l'instruction des actes relatifs au droit des sols (instruction de PC, CU etc..), Voté à l'unanimité
- PLUI

La loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire reporte au 1er juillet 2021 le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité en l'absence d'opposition d'une minorité de communes. L'échéance est donc reportée de six mois, au 1er juillet 2021.

Les communes qui ont déjà délibéré sont invitées à renouveler leur délibération entre le 1er avril et le 30 juin 2021.

- Programme voirie 2021. Marché à commande avec la CCGPSL Chemin du Mas du Lirou : Rénovation du revêtement du chemin à partir de l'enrobé en place sur 600 ml et sur une largeur moyenne de 3,20 m. Devis estimatif des travaux du Chemin du Mas Lirou : 12 220 € HT Voté à l'unanimité
- ➤ Hérault Energie : convention d'habilitation dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie, Voté à l'unanimité
- Conseil Départemental : convention d'adhésion au réseau départemental de lecture publique,

Les bibliothèques dont les autorités de tutelle ont signé une convention avec la MD34 intègrent le réseau de lecture publique du département et bénéficient :

- De prêts de livres, de CD ou DVD d'accès aux ressources numériques et à des prêts de valises d'exposition, d'animations.
 - La MD34 proposent aux bibliothécaires du réseau, diverses formations et journées professionnelles.
- Les bibliothécaires et les élus sont conseillés dans l'accomplissement de leurs missions et dans leurs projets de création, de rénovation, d'équipement et d'informatisation. Le Conseil Départemental peut leur attribuer une aide financière. Pour bénéficier d'un service rendu optimum à aux Guzarguois, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au réseau de lecture publique du département.

Les aides financières peuvent être accordées en fonction du projet et de l'importance d'équipement de la bibliothèque ou calibrage : prise en compte de la superficie, du budget et du personnel.

Voté à l'unanimité

➤ Point sur l'avancement du projet d'espace socioculturel,

Les plans définitifs ont été validés en concertation avec le Conseil Départemental et l'Architecte des Bâtiments de France. Le permis a été déposé auprès des services de l'état et de la CCGPSL le jeudi 26 novembre 2020.

- Paiement de la facture intermédiaire de l'architecte Laurent Gelly, PC terminé : 7 480,00 € HT Voté à l'unanimité
- ➤ Point sur l'avancement du document d'urbanisme, carte communale

Suite aux différentes réunions avec les services de l'état et le cabinet Barbanson Environnement, le projet sur les «Brébières » est vu par la DDTM plutôt comme un étalement urbain en milieu naturel, soit une perte de milieux naturels qu'il faut compenser. Le projet des « Méjeans » se situe dans une propriété privée clôturée, entretenue, correspondant à d'anciennes cultures. L'intérêt y est moindre, le secteur est presque considéré comme une dent creuse, et engendrera qu'une faible progression du front d'urbanisation. Aux vues de ces observations, les services de l'état proposent de réduire fortement l'urbanisation sur le secteur des « Brébières » ou d'avoir un intérêt public fort. Il n'est donc pas nécessaire de prévoir des mesures compensatoires écologiques si on réduit fortement l'urbanisation sur ce secteur.

- ➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le CM le décide.
- -Lancement d'un d'appel d'offres du Centre de Gestion de l'Hérault, pour la couverture au risque santé : Voté à l'unanimité
- -Nomination des représentants pour les commissions Mutualisation et Finances à la CCGPSL : respectivement Jean Claude Gaud et Jean Marc Sancey. Voté à l'unanimité
- -Programmation culturelle 2021, cinéma en plein air, Guzargues est candidate auprès de la CCGPSL. Voté à l'unanimité

Environnement Vie dans le village

La taille des haies : une obligation légale à respecter par tous

Profitez du confinement pour s'occuper de son jardin mais aussi pour entretenir et tailler les haies qui bordent le rue privée et publique. En effet, les haies peuvent se révéler dangereuses en diminuant la visibilité des piétons des automobilistes, masquer la signalisation, et abimer les réseaux aériens. Pour éviter tout accident, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale. Alors soyons tous vigilants afin de vivre en sécurité et en bonne intelligence.

Mairie

- Panne de masque ou de visière, adressez-vous à la mairie qui vous dépannera gracieusement
- Pendant les vacances de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 au vendredi 1er janvier 2021 inclus
- ☞ Inscription sur les listes électorales : Formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français, sur Internet via https://www.service-public.fr ou sur le site http://www.guzargues.com
- ☞ Si vous souhaitez diffuser une annonce ou annoncer un évènement dans la Guzarguoise, contactez la mairie par tél ou email
- Allo mairie : si un lampadaire est HS, téléphonez à la mairie ou envoyez un email en indiquant le Numéro du lampadaire inscrit sur le mat. Nous demanderons l'intervention de la CESML avec qui nous avons un contrat de maintenance.
- Nous informons les Guzarguois que Sophie notre excellente factrice nous quittera en début d'année 2021. On lui souhaite beaucoup de réussite dans sa nouvelle affectation

Annonces

Plomberie, climatisation, création-rénovation de salles de bains, travaux divers dans la maison

Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34,

thomasjouannaud@gmail.com.

Sitissimi. Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...Contact: Thierry Chirol : 06 99 79 18 58 tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Soins infirmiers à domicile à Guzargues

Christophe Apat 0680447060 Pierre Canizares 0615921185

Auxiliaire de vie à domicile

Personnes âgées et/ou handicapées

Toilettes, rdv médicaux, prépa.repas, shopping, exercices physiques et cognitifs (Ateliers divers), sorties personnalisées (nature, musées, cinéma...)...

11ans d'expérience - Paiement CESU Nathalie REMY 06 88 06 77 45

Diagnostics immobiliers pour la vente et la location.

Pascal Ringot 06 12 07 36 65 Mail : contact@diagmax.fr Site internet : https://diagmax.fr

Votre sapin de Noël disponible chez Hortus Concept

A Guzargues pépiniériste 0499584957



INFO – PAROISSE

HORAIRE DES MESSES

Pendant la période d'hiver et à compter du Samedi 7 NOVEMBRE 2020, La messe à ASSAS est supprimée, les messes auront lieu à TEYRAN :

- Le Samedi à 18H.
- Le Dimanche à 10H.30

AVENT

Messe à GUZARGUES à 9h.30 les MARDIS 1^{er}, 8 et 15 DECEMBRE Messe à TEYRAN à 9h.30 les MERCREDIS 2, 9 et 16 DECEMBRE Messe à ASSAS à 9h.30 Les JEUDIS 3, 10 et 17 DECEMBRE LES VENDREDIS 4 – 11 et 18 DECEMBRE à TEYRAN :

-de 15h. à 15h.30, le Prêtre se tiendra à la disposition des paroissiens qui souhaitent le rencontrer à l'Eglise.

- -de 15h.30 à 16h, Adoration
- -à 16h, réunion pour parler de l'encyclique du Pape « Fratelli tutti »

Stationnement

STATIONNEMENT

Stationnement dans le village

Il est rappelé aux habitants que les voitures doivent être stationnées de façon à ne pas gêner l'accès aux véhicules d'urgence et aux bus d'Hérault transport. La chaussée ne doit pas être rétrécie par un stationnement empruntant une partie de la rue. Chaque conducteur doit faire preuve de civisme.

Rappel à la loi, voiture ventouse : un véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours en stationnement sans bouger sous peine d'être embarqué par la fourrière.

Agenda

- Noël des petits Guzarguois Annulé
- Spectacle de noël pour les élèves de l'école d'Assas-Guzargues: vendredi 18 décembre
- Vœux de la Municipalité Vendredi 17 janvier 2020 Annulé
- Déchetterie mobile à Guzargues en 2021

Les vendredis et samedis

2 et 3 avril - 18 et 19 juin - 17 et 18 septembre

Artisan pâtissière je fabrique et vends ma petite production artisanale sur les marchés et dans les petits villages autour du pic st loup. Mes produits sont frais et faits maison fabriqués et vendus par moi-même avec une matière première locale. Vous appréciez du véritable pain d'épices à l'ancienne avec différentes saveurs telles que le nature avec un miel de châtaignier, à la marmelade d'orange ou de clémentine ainsi qu'à la confiture de figue / noix, des macarons à l'ancienne, la muscadette ainsi que la tuile aux amandes. Je serai présente dans votre village à Guzargues tous les mardis de décembre à partir du 15 décembre puis un mardi sur deux à partir du 12 janvier 2021 de 16h15 à 19h15 sur le parking de la mairie. Je serai là disponible pour vous accueillir à mon stand dans une fraicheur hivernale avec une dégustation chaleureuse;)

Les gourmandises de Nath

Nathalie Gaborit







État civil

Décès

Nous avons à déplorer le décès de : Monsieur Christian Borreda le 19 octobre 2020 Nous présentons nos condoléances à la famille. Qu'elle soit assurée de notre plus grande sympathie

Naissances

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de Lilou Crouineau le 10 septembre 2020

Numéros utiles

• Mairie :

Tél: 04 67 59 61 57 Fax: 04 67 59 54 70 • SAMU: 15 ou 112 • Police Secours: 17 • Pompiers: 18

Centre de secours : 04 67 59 99 00
Gendarmerie : 04 99 63 68 50
CESML (électricité) : 04 67 66 67 66

• La Poste : 36 31

• SMGC (eau potable) : 04 67 79 51 67

• Communauté de Communes Accueil : 04 67 55 17 00 Déchetterie : 04 67 55 33 12

Assainissement individuel: 04 99 61 46 00

Hérault transport : 0 825 34 01 34

• Allô service public : 39 39